



Communiqué de presse

F3CCFDT / Communiqué n°63 / Paris le 13/01/2010

Conflit à Orange Cameroun : la CFDT met en garde la Direction de France Télécom

Suite à la grève enclenchée dans la filiale du groupe France Télécom, Orange Cameroun, d'importantes représailles, allant jusqu'au licenciement, sont entreprises contre les salariés grévistes.

Durant le conflit, la F3C-CFDT, Membre de l'Alliance Syndicale Mondiale UNI- France Télécom, avait appelé à la reprise du dialogue social et demandé qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre de ces salariés. Mais d'ores et déjà, des licenciements et autres sanctions disciplinaires ont été prononcés envers le personnel et certains de ses représentants.

Aujourd'hui, nous réaffirmons notre solidarité avec nos camarades d'Orange Cameroun victimes de répression.

La CFDT met en garde la Direction du groupe France Télécom quant aux répercussions de tels actes sur :

- Le dialogue social dans l'ensemble du groupe France Télécom, en cohérence avec l'accord mondial, et notamment en France, où de fortes attentes sont exprimées à l'annonce de la mise en place d'un nouveau contrat social.
- L'image de l'opérateur dans le continent africain, à l'heure où Orange est un partenaire majeur de la Coupe d'Afrique des Nations.

Nous appelons France Télécom à la levée des sanctions qui frappent les salariés d'Orange Cameroun et à la reprise d'un dialogue social constructif au sein de l'entreprise.

Contact F3C- CFDT : Hervé Morland, Secrétaire Général, hmorland@f3c.cfdt.fr, 06 08 83 82 87